

Compte rendu du conseil municipal du 17 Janvier 2021

Les membres du Conseil municipal de la Commune de LA CHAUSSEE SUR MARNE se sont réunis à 10H30 à la salle Communale à LA CHAUSSEE SUR MARNE sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Frédéric AGNUS, Stéphane AUBRY, André CASTAGNA, Thierry COPPIN, Luc PIERROT, Thomas DELACOURT, Mickaël GIBONI, Jimmy LAMBERT, Cécile PERRAUD, Stéphanie PERROUD, Patricia SALERNO, Bruno SALERNO, Amélie TENDART.

Didier CLEMENT arrivé à 11H

Absents excusés : Jean-François DUGOIS donne pouvoir à M. André Castagna.

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu de la séance du 16 Novembre 2020, M. le Maire déclare la séance ouverte. Conformément à l'article L.2121.15 du code des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'une ou un secrétaire de séance. Amélie TENDART accepte de remplir cette fonction.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

- Point sur les restes à réaliser de l'année 2020

Mr Le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de régulariser le plus rapidement possible, avant le vote du budget primitif de l'exercice, les dépenses suivantes :

- Travaux voirie
- Travaux église

- Délibération pour autorisation budgétaire spéciale d'investissement

Mr Le Maire indique que le montant total des dépenses réelles d'investissement du budget précédent (hors remboursement du capital des emprunts) s'élève à 171 486 €.

Le montant maximum de l'autorisation budgétaire correspondante, pour le présent exercice sera donc de 42 871 € (25% du montant précité)

A l'unanimité, d'autoriser Mr Le Maire, à engager et mandater les dépenses urgentes pour un montant de 42 871€, ainsi qu'à prévoir les recettes nécessaires.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif, lors de son adoption.

- A l'unanimité pour retenir l'association THEATRE DES ROUTES pour l'animation de la Fête patronale, la somme de 2000€ sera alloué au budget de 2021, sous réserve de l'autorisation préfectorale, au mois de septembre.

Questions diverses :

- M. Thierry COPPIN, 1^{er} adjoint, fait le point des travaux à venir pour :
 - L'aménagement de l'agence postale, un responsable de travaux de La Poste vient le mardi 19 janvier.
 - Les peintures de la bibliothèque et de l'ancienne salle de conseil sont prévues
 - Les bancs seront posés sur les plateformes préparées
 - Des éclairages extérieurs et une caméra sont prévus pour le local du terrain de football
 - La place de la mairie sera aménagée au printemps
- M. Le Maire prévoit une réunion de la commission des finances fin février pour préparer le budget.

M. le Maire clôt les débats, remercie les Conseillers Municipaux et lève la séance à 11h30.